

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE

A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DTUP 3877

La société Provençale de stationnement (société du groupe Q Park) a remis son rapport annuel 2008 relatif à l'activité des parcs de stationnement Baret, Corderie, Gambetta, Cours Julien, Monthyon, Phocéens et Timone. Celui-ci se décompose en trois parties ci-après exposées.

I/ Compte-rendu technique

En 2008 le délégataire a réalisé des investissements dans les différents parkings objets du présent contrat pour un montant total de 759 k€, à rapprocher des 247 k€ prévus au contrat. Ces investissements concernent, comme en 2007, principalement le renouvellement des équipements d'ascenseurs dans les parcs Monthyon, Baret, Timone, Gambetta et Julien. Des travaux de rénovation et d'embellissement du parking Phocéens ont également été mis en œuvre.

Depuis le début de la délégation de service public, les investissements cumulés s'élèvent à 9 900 k€, à rapprocher des 5 275 k€ prévus au contrat. Par ailleurs sur la durée du contrat les investissements à réaliser par le délégataire étaient prévus à hauteur de 7 000 k€, cet engagement a donc d'ores et déjà été satisfait par la Société Provençale de Stationnement. Cet état de fait est essentiellement dû aux investissements réalisés durant la période 1999-2007 qui ont plus que compensé le retard pris entre 1996 et 1998, par rapport au plan prévisionnel.

En ce qui concerne les effectifs, le délégataire dispose d'une équipe dédiée à l'exploitation des sept parkings objets de la présente DSP, l'effectif total étant de 38 personnes.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires et abonnés ont fait l'objet d'une augmentation en mai 2008.

Le tableau, ci-après, présente pour chacun des 7 parkings, la fréquentation enregistrée en 2008 en ce qui concerne les horaires et les abonnés, ainsi que l'évolution par rapport à 2007.

	Horaires 2008	Evolution horaires 07/08	Abonnés 2008	Evolution abonnés 07/08
Timone	241 761	5,7%	1 110	-29,0%
Baret	240 438	-1,7%	3 352	-14,5%
Corderie	15 446	-3,3%	2 912	-4,6%
Gambetta	161 027	-11,2%	5 072	-0,1%
Julien	192 267	-6,7%	5 152	0,4%
Monthyon	199 229	0,8%	4 544	1,5%
Phocéens	11 532	11,5%	3 419	-2,5%
Total	1 061 700	-2,1%	25 561	-4,4%
Moyenne	151 671		3 652	

Il en ressort que la fréquentation globale des parkings de cette DSP est en recul tant en ce qui concerne les horaires (-2,1%) que les abonnés (-4,4%). On note, en ce qui concerne les horaires une baisse de fréquentation importante pour les parcs Gambetta et Julien, alors que les parcs de la Timone et Phocéens progressent favorablement.

En ce qui concerne les abonnés un net recul est enregistré sur le parc de la Timone et sur le parking Baret. Pour les autres, la situation évolue faiblement.

2/ Economie de la délégation

Malgré la baisse globale de la fréquentation, le chiffre d'affaires de la DSP est en croissance de 3,4% entre 2007 et 2008 du fait des augmentations de tarifs pratiquées. Le chiffre d'affaires s'établit ainsi en 2008 à plus de 6,5 M€ HT répartis entre les différents ouvrages, les parkings Baret, Gambetta, Julien et Monthyon générant chacun plus d'un million d'euros de recettes HT.

L'évolution du chiffre d'affaires de chacun des parkings entre 2007 et 2008, est reprise dans le tableau ci-dessous.

Chiffre d'affaires				
	2007	2008	Répartition CA 2008	<i>Evolution CA 07/08</i>
Timone	957 433	990 358	15,0%	3,4%
Baret	1 219 810	1 241 195	18,8%	1,8%
Corderie	283 803	282 523	4,3%	-0,5%
Gambetta	1 150 480	1 127 134	17,1%	-2,0%
Julien	1 248 701	1 349 834	20,5%	8,1%
Monthyon	1 211 952	1 280 605	19,4%	5,7%
Phocéens	302 906	322 801	4,9%	6,6%
Total	6 375 085	6 594 450	100,0%	3,4%
Moyenne	910 726	942 064		

Il est à noter que globalement le chiffre d'affaires de la DSP est constitué pour les deux tiers des recettes issues des usagers horaires.

Du point de vue des charges, on note une stagnation entre 2007 et 2008. Elle s'élève à 7 600 K€ (+0,9%) ; l'essentiel des charges est constitué par les dotations aux amortissements et provisions (26,5%), les frais de personnel (26%), les charges externes (25,7%) et les charges financières (20,3%).

Du fait de l'augmentation plus importante des produits par rapport aux charges, le résultat net de la délégation s'améliore de 19%, mais il demeure négatif à hauteur de -632 k€.

Ce résultat négatif s'explique principalement par le poids des amortissements et des charges financières afférentes aux investissements. Ainsi, il apparaît que l'exploitation des ouvrages en elle-même est structurellement excédentaire, même si elle ne l'est pas suffisamment en 2008 pour couvrir les charges liées aux investissements.

3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance variable au délégant s'élevant à 33% des recettes excédant les recettes prévisionnelles des parcs. Le chiffre d'affaires 2008 étant inférieur au prévisionnel, aucune redevance n'est due pour l'exercice (l'écart entre les recettes réalisées et les recettes prévisionnelles est en 2008 de 600 k€ environ).

III/ Qualité du service

Le délégataire propose un certain nombre de services complémentaires à destination des usagers des parkings et a notamment mis en place des chèques parkings, afin de favoriser la fréquentation des ouvrages.

Le délégataire fait état de problèmes de propreté dans certains des parkings du fait notamment de la présence de personnes sans domicile fixe aux abords. Un contrat a été passé avec une société de surveillance afin d'améliorer la sécurité des usagers des parcs Baret, Monthyon, Julien et Gambetta aux jours et heures de forte affluence.

Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2008

Malgré un léger recul de la fréquentation, l'augmentation des tarifs pratiquée en mai 2008 permet une amélioration du résultat net de la délégation de service public, bien que celle-ci demeure déficitaire. Cette situation n'est pas pour l'instant préoccupante et, est notamment due aux importants travaux réalisés depuis le début de la concession (9 900 k€ contre 7 000 k€ prévus sur la durée du contrat).